

Réf: Dossier N° : 24497

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE LOUKOU CONSTRUCTION » en abrégé «SLC-SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE TERMINUS 82, 06 BP 1770
ABIDJAN 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 13 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE LOUKOU CONSTRUCTION » en abrégé «SLC-SARL ».

Objet: Construction et vente de bâtiments sociaux, Aménagement de terrains, Etudes et travaux VRD. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE TERMINUS 82, 06 BP 1770
ABIDJAN 06

GERANT: Monsieur KONAN KONAN EVARISTE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13072 du 13/05/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10218 du 13/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

